

CONSEIL d'ADMINISTRATION

Relevé de Délibérations

Séance du **13 DÉCEMBRE 2022**

Délibération CA 2022 / 12 / 13 – 13

Point 19 de l'Ordre du Jour

BONUS « ENGAGEMENT LORRAINE MANAGEMENT INNOVATION (LMI) »

Document transmis aux Administrateurs

ANNEXE 12

Le Collégium LMI a émis le souhait, à titre expérimental, de mettre en place un système de Bonus Etudiant spécifique englobant les composantes de sa sphère pour deux raisons principales.

La première est d'expérimenter un système « plus local » que le mécanisme englobant l'ensemble des composantes de l'Université de Lorraine pour vérifier si cette proximité permettait d'augmenter l'engagement étudiant.

La seconde, qui est liée à la première, part du constat que les étudiants du Collégium LMI sont soumis à une concurrence sur le marché du travail notamment par les écoles de commerce privées. Or, la volonté du Collégium est que les étudiants pourront, par le biais de la proximité du système, encourager les étudiants à s'engager et à étoffer de ce fait leur curriculum vitae.

Délibération :

Les membres du Conseil d'Administration approuvent la mise en place d'un engagement étudiant alternatif dénommé « Bonus Engagement Lorraine Management Innovation (LMI) » garantissant la validation, pour l'obtention d'un diplôme lié aux composantes du collégium, des connaissances et compétences liées à l'engagement étudiant au titre des activités listées à l'article L611-9 du code de l'éducation.

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice Hors Présidente	30
Nombre de votants	26
Présents	18
Représentés	8
Nombre de REFUS de VOTE	0
Nombre de VOTES POUR	20
Nombre de VOTES CONTRE	1
Nombre d'ABSTENTIONS	5

Fait le 14 décembre 2022



Hélène BOULANGER
Présidente

• Transmis au Recteur Chancelier le **19 DEC. 2022**